



## Le Conseil d'Administration du FMI conclut la première revue au titre du Mécanisme Elargi de Crédit et de la Facilité Elargie de Crédit pour le Bénin

Le 15 décembre 2022

- Le Conseil d'administration du FMI a conclu la première revue du programme mixte MEDC/FEC, permettant un décaissement immédiat d'environ 144 millions de dollars américains.
- Le programme a démarré sous de très bons auspices, avec la réalisation de tous les critères de performance à fin juin 2022 et la mise en œuvre de tous les repères structurels.
- Après trois années d'assouplissement budgétaire justifié pour atténuer l'impact sur la population des chocs sévères et récurrents, l'Assemblée nationale a adopté une loi des finances qui renforce la consolidation budgétaire à partir de l'année prochaine tout en préservant les dépenses sociales.

**Washington** : Le Conseil d'administration du fonds monétaire international (FMI) a conclu le 14 décembre 2022 la première revue du programme appuyé par le FMI. Le programme mixte MEDC/FEC d'une durée de 42 mois qui s'inscrit dans le cadre de la politique d'exposition élevée au crédit combiné du FMI, a été approuvé le 8 juillet 2022 (voir le [communiqué de presse N° 22/252](#)). Le programme vise à aider le Bénin à répondre aux besoins urgents de financement, soutenir la mise en œuvre du plan national du développement axé sur la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), et mobiliser davantage les ressources auprès des donateurs. La conclusion de cette revue permet un décaissement immédiat de 108.30 millions de DTS (environ 144 millions de dollars), portant le total des décaissements à date au titre du programme à 216.6 millions de DTS (environ 287 millions de dollars).

L'économie béninoise se solidifie, malgré l'incertitude accrue sur le plan international et les risques sécuritaires croissants au niveau régional. L'activité économique devrait s'accroître de 6% en 2022, soutenue par l'agro-industrie, la construction et les activités portuaires. Le déficit du compte courant se creuserait à 6,1 % du PIB, en raison de la hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires, exacerbée par la forte appréciation du dollar américain. Néanmoins, l'inflation demeure modérée, en raison d'une bonne campagne agricole et des mesures de subvention adoptées par le gouvernement depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Le programme a démarré sous de très bons auspices, avec la réalisation au-delà des cibles de tous les critères de performance quantitatifs à fin juin 2022 et la mise en œuvre de tous les repères structurels.

Suite aux délibérations du Conseil d'administration, M. Okamura, directeur général adjoint et président par intérim, a fait la déclaration suivante :

« Les efforts considérables déployés par les autorités en matière de recouvrement des impôts, conjugués à la priorisation des dépenses publiques viennent compléter le financement avancé du FMI au titre du MEDC/FEC, permettant au Bénin de répondre

aux besoins de dépenses imprévues liés à la guerre prolongée en Ukraine et aux répercussions des risques sécuritaires à caractère régionale.

« Après trois années d'assouplissement budgétaire justifié pour atténuer l'impact sur la population des chocs sévères et récurrents, l'Assemblée nationale a adopté une loi des finances qui renforce la consolidation des finances publiques à partir de l'année prochaine. Le budget alloue des ressources substantielles aux dépenses sociales et celles liées à la sécurité.

« La consolidation budgétaire tirée par les recettes fiscales à partir de 2023 devrait créer l'espace nécessaire pour financer les besoins importants de développement du Bénin tout en préservant la viabilité de la dette publique. Il sera soutenu à court terme par la stratégie de rationalisation des dépenses fiscales récemment développée par les autorités et, au cours des années ultérieures par la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme en cours de préparation et visant à élargir davantage l'assiette fiscale et améliorer l'efficacité globale du système fiscal.

« Les autorités devraient continuer à affiner le calibrage des politiques en vigueur pour transformer les gains macroéconomiques de ces dernières années en des retombées palpables sur le plan social. Dans ce contexte, la réforme des subventions aux carburants permettra de libérer des ressources nécessaires pour le développement du capital humain au bénéfice des générations futures. Une communication claire autour des arbitrages et des mesures de soutien ciblées aux personnes les plus vulnérables seraient essentielles pour maintenir un large soutien aux réformes nécessaires. L'opérationnalisation rapide du registre social récemment établi fournirait l'infrastructure adéquate pour déployer les divers programmes d'assistance sociale afin de soutenir les ménages vulnérables au cours du processus d'ajustement.

« La mise en œuvre vigoureuse du plan d'action des autorités en matière de consolidation du dispositif LBC/FTP, conjugué aux efforts visant à améliorer la gouvernance et la transparence, en s'appuyant sur le diagnostic de gouvernance du FMI en cours de finalisation, permettront de renforcer les fondements institutionnels d'une croissance inclusive tirée par le secteur privé. Promouvoir l'accès au financement, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, tout en restant vigilant quant aux risques pesant sur le secteur financier serait également important à cet égard. Des efforts visant à atténuer l'insécurité alimentaire et renforcer la résilience de l'économie sont aussi nécessaires. »

Département de la communication du FMI

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

**ATTACHÉ DE PRESSE:** EVA GRAF

**TÉLÉPHONE:**+1 202 623-7100 **COURRIEL:** MEDIA@IMF.ORG